

DELIBERATION

CFVU-039-2015

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers,
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 24 juin 2015.

Objet de la d lib ration : Subvention « Campus Day : Association PSYCHOTIQUE ANGEVINE »

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 29 juin 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La subvention « Campus Day : Association PSYCHOTIQUE ANGEVINE » est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit .

A Angers, le 30 juin 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Pr sident de l'Universit  d'Angers



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **6 juillet 2015**

NOM DE L'ASSOCIATION : **ASSOCIATION PSYCHOTIQUE ANGEVINE**
 NOM DU PROJET : **CAMPUS DAY -**

DESCRIPTIF DU PROJET

- Nous espérons pouvoir faire découvrir la psychologie aux étudiants d'une façon ludique en proposant des jeux centrés sur **les illusions d'optique, des tests de logique et de nombreux lots seront à gagner.**
- Nous prévoyons un stand barbe à papa pour attirer les étudiants.

BUDGET PREVISIONNEL

A présenter impérativement sous cette forme

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{age} total		en euros	% ^{age} total
1. HORS VALORISATION					
<u>Machine barbe à papa</u>	52.90 €				
<u>Sucre barbe à papa</u>	49.00 €				
<u>Bâtons barbe à papa</u>	9.80 €		FSDIE	525.70 €	
<u>Livres de psychologie (lots)</u>	100.00 €				
<u>Décoration</u>	50.00 €				
<u>Accessoires/papeterie</u>	50.00 €				
<u>Lots : 5 places pour la soirée d'intégration 5x10</u>	50.00 €				
<u>Sweats</u>	64.00 €				
<u>Autres goodies (badges, stylos etc...)</u>	100.00 €				
TOTAL DEPENSES	525.70 €		TOTAL RECETTES	525.70 €	

AIDE DEMANDEE : 525.70 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 526.00 €